

Des lycéens souvent scolarisés à proximité de leur domicile

Auteur : Magali Février (Insee)

La fluidité des parcours scolaires des jeunes Bretons s'appuie sur les Bassins d'animation de la politique éducative (Bape). Au nombre de 12 en Bretagne, chacun d'entre eux regroupe tous les établissements du

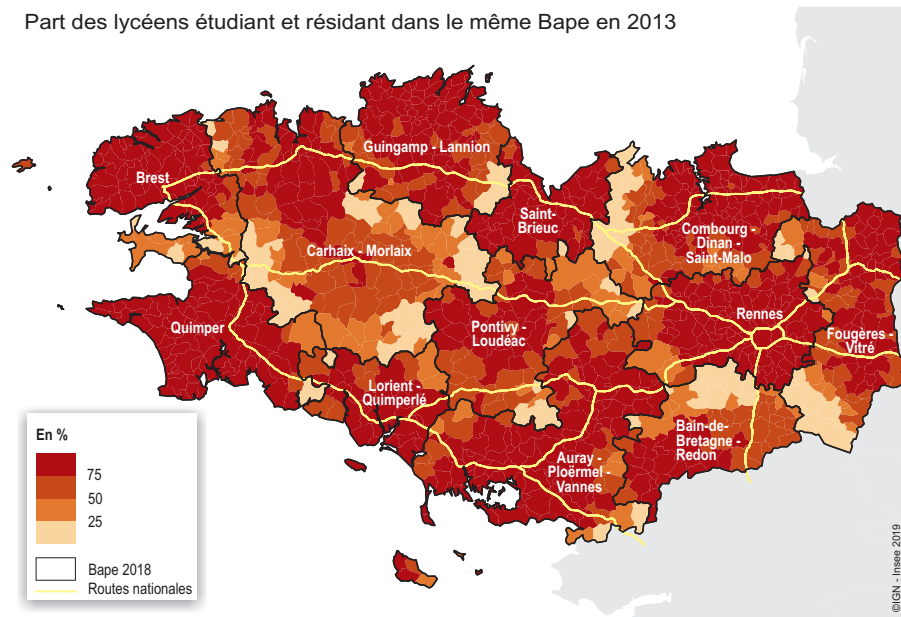
secondaire (collège et lycée) et de l'élémentaire situé sur une même zone géographique. En Bretagne, cette organisation territoriale permet qu'une large proportion des élèves suivant une scolarité en lycée –

plus de 80 % en moyenne dans la région – réside et étudie dans le même Bape (*figure 1*).

Cette proportion dépasse les 90 % pour les 3 Bape de Rennes, Brest et Saint-Brieuc. Cela s'explique par des densités relativement élevées de population d'où, le plus souvent, une offre importante d'établissements d'enseignement. La proportion de lycéens « stables » apparaît également élevée, de l'ordre de 75 %, autour des autres villes également dotées. Il en est ainsi en particulier de Quimper et Vannes. À l'inverse, les lycéens sont plus nombreux à étudier hors de leur Bape de résidence dans les territoires moins denses et plutôt moins dotés en établissements. En outre, les lycéens résidant à la périphérie d'un Bape peuvent, plus fréquemment, étudier dans des lycées se trouvant dans un autre Bape breton, voire à l'extérieur de la région.

1 Plus de 80 % des lycéens bretons résident et étudient dans le même Bape

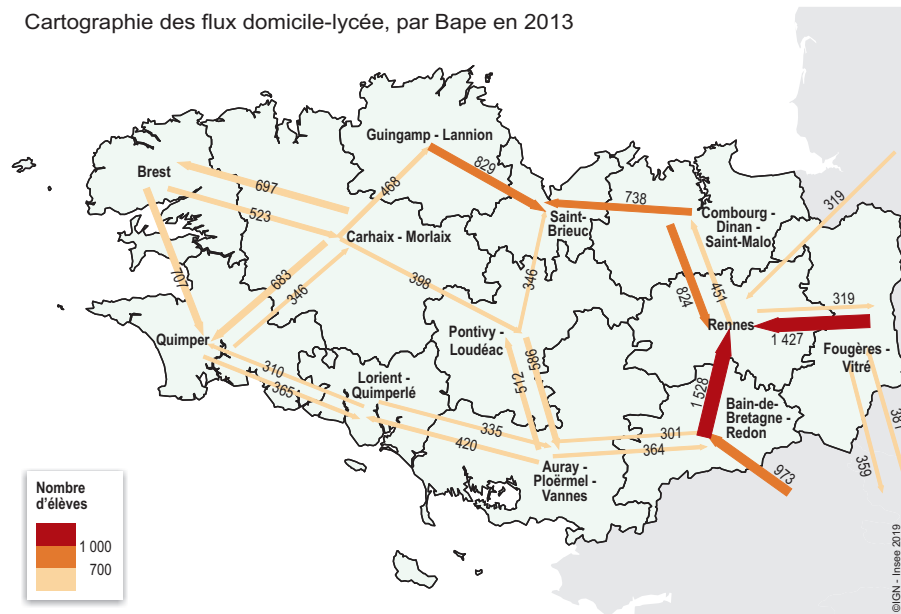
Part des lycéens étudiant et résidant dans le même Bape en 2013



Source : Rectorat, DEPP, Base élèves au 31/12/2012.

2 Forte attractivité du Bape de Rennes

Cartographie des flux domicile-lycée, par Bape en 2013



Note : seuls les flux supérieurs à 300 sont représentés.
Source : Rectorat, DEPP, Base élèves au 31/12/2012.

Un nombre important de lycéens du Bape de Rennes n'y réside pas

En termes de déplacements entre domicile et lycée, les flux les plus importants dans la région concernent les communes de deux Bape localisés en Ille-et-Vilaine : Bain-de-Bretagne-Redon et Fougères-Vitré (*figure 2*). L'importance de ces flux s'explique par le nombre de lycéens y résidant et étudiant dans le Bape de Rennes. Ainsi, plus de 1 500 élèves du Bape de Bain-de-Bretagne-Redon fréquentent des lycées situés dans le sud du Bape de Rennes. Constituant un tiers de l'ensemble des lycéens du territoire, ils résident dans des communes faisant partie ou étant proches de l'agglomération rennaise, où la densité démographique est plus élevée que sur le reste du territoire. De même, du fait de l'absence de lycées d'enseignements général et technologique dans les communes du sud du Bape de Fougères-Vitré, plus de 1 400 élèves de ce territoire se rendent dans un lycée de l'agglomération rennaise.

Dans la partie nord de la région, les flux entre Bape sont également importants. Ainsi, plus de 700 élèves de celui de Combourg-Dinan-Saint-Malo étudient dans un établissement situé dans l'un des deux Bape limitrophes (Saint-Brieuc et Rennes). De même, 800 jeunes du Bape de Guingamp-Lannion suivent un enseignement dans le Bape de Saint-Brieuc, dont les deux tiers dans un lycée professionnel.

Pour le Bape de Carhaix-Morlaix, 30 % des jeunes y résidant étudient dans un lycée situé dans un des quatre Bape limitrophes, dont une majorité dans la voie professionnelle en écho de la situation enregistrée pour le Bape de Guingamp-Lannion. Parmi ces 30 % de jeunes, le plus grand nombre étudie dans les Bape de Brest (700) et de Quimper (700), un peu moins dans les Bape de Guingamp-Lannion (500) et de Pontivy-Loudéac (400). Dans les autres territoires, les flux entre Bape sont plus marginaux. Il en est de même pour les lycéens bretons allant étudier en dehors de la région ou à l'inverse, les lycéens résidant en dehors de la région et venant y étudier.

Des flux avec l'extérieur de la région peu nombreux et très localisés

Les 2 530 élèves de l'extérieur de la région venant étudier en Bretagne représente 2 % de l'ensemble des lycéens en étude en Bretagne. Inversement, 1 250 élèves (1 %) résident en Bretagne et étudient dans une autre région. Ces cas apparaissent donc peu fréquents. La géographie régionale explique qu'ils se concentrent à l'est de la région. Les Bape de Bain-de-Bretagne-Redon et Fougères-Vitré regroupent ainsi la moitié de ces lycéens résidant en dehors de la Bretagne. Celui de Bain-de-Bretagne-Redon représente à lui seul 38 % de ces situations. Il s'agit essentiellement de lycéens de communes de Loire-Atlantique inscrits dans les lycées de la ville de Redon. Le Bape de Fougères-Vitré accueille des jeunes résidant en Mayenne ou dans la Manche, suivant plutôt une filière de la voie professionnelle. À un degré moindre, le Bape de Rennes est aussi concerné. Il accueille ainsi 13 % des lycéens habitant à l'extérieur de la région. Cela vaut aussi pour les Bape d'Auray-Ploërmel-Vannes (10 %) et de Combourg-Dinan-Saint-Malo (7 %).

Des distances moyennes plus importantes pour la voie professionnelle

Sur l'ensemble de la région, 21 % des lycéens résident dans la même commune que l'établissement fréquenté et 46 % parcourent moins de 20 km¹. Ces résultats sont cependant différents selon la voie d'enseignement suivie.

Ainsi, les lycéens inscrits dans une filière générale ou technologique étudient plus souvent dans un lycée situé dans leur commune de résidence que ceux inscrits dans une filière professionnelle. À l'inverse, ces derniers sont scolarisés dans un établissement plus éloigné de leur

3 Des distances moyennes plus importantes en voie professionnelle

Répartition des lycéens suivant la distance domicile-lycée parcourue, déclinée par voie d'enseignement

	Enseignement général et technologique	Enseignement professionnel
Au sein de la même commune	25,7	13,8
Vers une autre commune		
Jusqu'à 10 km	22,2	12,5
De 10 à 20 km	29,0	22,5
De 20 à 30 km	12,1	17,0
Plus de 30 km	11,0	34,2
Ensemble	100,0	100,0

Source : Rectorat, DEPP, base élèves 2013 - Insee Metric.

domicile. Cela s'explique par un maillage moins dense des lycées de l'enseignement professionnel. Le choix de la filière et de la spécialisation peut donc contribuer à un éloignement possible de l'établissement par rapport à la résidence du jeune lycéen.

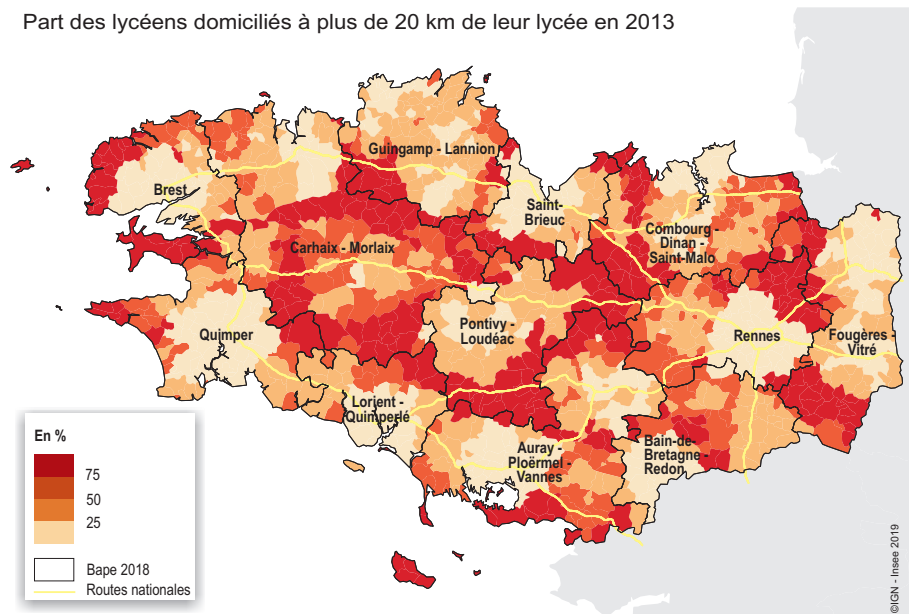
En 2013, parmi les lycéens bretons suivant dans la région une formation de l'enseignement général et technologique, un quart d'entre eux étudie ainsi dans un lycée situé dans sa commune de résidence (figure 3). Environ la moitié (51 %) quitte leur commune de résidence pour se rendre dans

un établissement distant de moins de 20 km de leur domicile. Enfin, à peu près 1 sur 10 (11 %) des lycéens résident à plus de 30 km de leur établissement. S'agissant des distances entre domicile et lycée, il n'apparaît pas de différence entre les réseaux public et privé d'enseignement, en raison du maillage régional assez large des établissements pour chacun d'entre eux.

Dans la voie professionnelle, seuls 14 % des lycéens scolarisés étudient dans leur commune de résidence. Parmi eux, près de la moitié sont rennais, brestois ou

4 Les communes les plus éloignées des lieux d'études sont situées en centre Bretagne et à la périphérie des Bape

Part des lycéens domiciliés à plus de 20 km de leur lycée en 2013



Source : Rectorat, DEPP, Base élèves au 31/12/2012.

1- Les distances ont été calculées ici sans prise en compte du réseau des transports scolaires. Elles sont calculées pour chaque commune de résidence à la commune de fréquentation du lycée, en pondérant par le nombre de lycéens concernés.

quimpérois. Ils sont plus d'un tiers à être éloignés de plus de 30 km et même un quart à plus de 40 km.

Les lycéens les plus éloignés de leurs lieux d'études habitent en Centre Bretagne (figure 4), mais également à la périphérie des Bape. Par exemple, dans le Bape de Carhaix-Morlaix, près de la moitié des inscrits en filière professionnelle sont éloignés de plus de 30 km de leur lycée. À l'ouest de Brest et sur la presqu'île de Crozon, les trois quarts des lycéens résident à plus de 20 km de leur établissement d'études, en raison notamment de configuration du réseau routier. Les distances sont également plus longues pour les jeunes résidant dans le Bape de Pontivy-Loudéac ou pour ceux devant changer de Bape pour se rendre dans leur lycée, comme au sud de Fougères-Vitré. ■

Pour se rendre dans leur établissement, une grande partie des élèves utilisent les transports en commun. En Bretagne, environ 112 000 élèves (y compris collégiens) empruntent quotidiennement un bus ou, de façon plus marginale, le train. Depuis le 1^{er} juillet 2017, la Région Bretagne organise et finance le transport scolaire, BreizhGo, sur l'ensemble du territoire, hormis les agglomérations et métropoles disposant de leur propre réseau de bus. Afin d'homogénéiser les temps de déplacements et les intermodalités des transports (car, TER et liaisons maritimes), des réflexions sont en cours, pilotées par la Région.

Pour les élèves les plus éloignés de leur lieu d'étude, le choix de l'internat peut s'imposer. Le critère de 45 minutes de trajet est retenu par la Région pour privilégier le régime de pensionnaire. Dans la région, 23 000 lycéens sont internes, soit plus de 15 % des effectifs. Cette moyenne est très variable selon les voies d'enseignement et la localisation des lycées. Ainsi, dans les lycées d'enseignement général et technologique, il y a relativement peu d'internes (de 6 % à 11 % des effectifs par département) du fait d'une offre couvrant l'ensemble de la région. Dans les lycées professionnels, le nombre moyen de places en internat couvre plus de 22 % des effectifs, mais la moyenne est supérieure à 40 % en lycée agricole et à 54 % dans les lycées maritimes. Cependant, la distance n'est pas toujours le premier critère retenu pour être pensionnaire. En effet, du fait de projets spécifiques d'intégrations, en particulier dans les voies professionnelles, quelques établissements accueillent plus de 60 % des élèves en internat et la proportion peut atteindre 75 % voire 95 % dans les maisons familiales rurales (MFR).